

AVIS DES SOCIETES *

COMMUNIQUE DE PRESSE

Compagnie Internationale de Leasing-CIL-
Siège social : 16 Av. Jean Jaurès-1001 Tunis.

La Compagnie Internationale de Leasing informe ses honorables actionnaires que son Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 30 mars 2010 a passé en revue l'activité de la société au cours de l'exercice 2009 et il a arrêté les états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2009 qui ont été soumis aux commissaires aux comptes. En outre, le conseil a décidé de convoquer une assemblée générale ordinaire pour:

- Approbation de l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas Cent millions de Dinars.
- Fixation d'un dividende de 0,720 Dinars par action.

Le conseil a décidé aussi de convoquer une assemblée générale extraordinaire pour décider d'augmenter le capital de 15 MDT à 20 MDT par incorporation des réserves et la distribution d'une action gratuite pour trois anciennes. Les actions nouvelles prendront jouissance à partir du 01 janvier 2010.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.